

Salut solennel du T. S. Sacrement donné par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. — *Te Deum.*

Les chants seront exécutés par le chœur de la Maîtrise de Saint-Sauveur, sous la direction de M. J. A. Pâquet; M. Gustave Gagnon présidera à l'Orgue.

A 8 $\frac{1}{2}$ heures du soir. — Illumination de l'Académie Commerciale, et feu d'artifice sous la direction de MM. T. Jobin et Fils.

Si la température n'est pas favorable, l'illumination et le feu d'artifice seront remis au lendemain, 9 décembre, à 8 heures du soir.

Le lundi, 10 décembre, à 8 heures du soir, grande Fête religieuse et musicale donnée dans l'église Saint-Sauveur en l'honneur de saint Jean-Baptiste de La Salle. "Les sept Paroles du Christ." Oratorio de Th. Dubois. — Cantate à S. J.-B. de La Salle. Fr. Albert-des-Anges.

Tantum Ergo. — *Rossini.*

Orchestre au grand complet.

Indulgences spéciales attachées au triduum, par Rescrit apostolique du 13 juin 1900.

INDULGENCE PLENIERE à tous les fidèles qui rempliront les conditions suivantes: confession, communion, visite de la Basilique, où le Triduum est célébré; prières aux intentions du Souverain Pontife.

INDULGENCE DE SEPT ANNEES, une fois par jour, aux fidèles qui visiteront la Basilique, et prieront d'un cœur contrit aux mêmes intentions.

Ces indulgences ne peuvent être appliquées qu'aux âmes du Purgatoire pendant tout le cours de cette année sainte.

Vu et approuvé

† LOUIS-NAZAIRE, Archev. de Québec.

Québec, 25 novembre 1900

Le tombeau de Saint Augustin

L'urne dans laquelle reposent les reliques de Saint Augustin est un magnifique travail de l'école lombarde du quatorzième siècle; le monument a 4 mètres de haut sur 3 mètres de large, il est orné de 95 statues et de 325 figures en bas-relief.